

SHARP



This is Why

**Sharp Energy Solution Europe (SESE)
Nouvelle garantie des modules cristallins**

Nouvelles conditions de garantie des modules cristallins

Jusqu'en 2011

- 5 ans de garantie produit
- Garantie de performance de :
 - 10 ans à 90% sur Pmin
 - 25 ans à 80% sur Pmin
- Pas de prise en charge des frais de démontage et d'installation
- Réparation ou remplacement ou remboursement des modules défectueux, pas d'option de compensation de la perte de puissance.

Améliorations de la nouvelle version

- 10 ans de garantie produit
- Garantie de performance linéaire de 25 ans sur Pmin : de 96% la première année à 80% au bout des 25 ans
- Pmin = - 0%
- Compensation des frais de démontage et d'installation
- Réparation ou remplacement ou remboursement des modules défectueux, ou compensation de la perte de puissance.

Puissance nominale

